

LE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LES ALIMENTS VENDUS AU QUÉBEC ET LA PART DES ACHATS BIOALIMENTAIRES EFFECTUÉS CHEZ DES FOURNISSEURS LOCAUX

La notion de « contenu québécois » et celle de « part des produits québécois » sur le marché alimentaire au Québec se rapportent à deux concepts différents. Le contenu québécois représente la contribution de la demande alimentaire des consommateurs à l'économie du Québec, tandis que la part des produits québécois correspond plutôt à la proportion des produits alimentaires fabriqués ou produits au Québec et vendus dans le secteur du commerce de détail et des services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des établissements institutionnels privés et publics (réseau HRI). Le présent numéro de *BioClips* permettra de distinguer les éléments propres à chacun des concepts et de présenter les estimations de leurs valeurs en 2020.

LES ACHATS BIOALIMENTAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DES SERVICES ALIMENTAIRES DU RÉSEAU HRI CHEZ DES FOURNISSEURS DU QUÉBEC ÉTAIENT ESTIMÉS À 13,6 G\$ EN 2020

Portant sur les flux économiques de l'industrie bioalimentaire du Québec en 2020, le précédent numéro de *BioClips* rendait compte des échanges monétaires des trois maillons de l'industrie, à savoir la production agricole et les pêches, la transformation bioalimentaire et la distribution, qui regroupe le commerce de détail alimentaire et les services alimentaires du réseau HRI du Québec. On y mentionnait notamment que sur les 30,9 milliards de dollars (G\$) de ventes finales de l'industrie bioalimentaire, des ventes de 13,6 G\$¹ sont réalisées sur le marché intérieur québécois. Des ventes de près de 6,4 G\$ sont dirigées vers le reste du Canada et de 7,7 G\$, vers les marchés extérieurs étrangers. La partie restante, soit 3,2 G\$, est associée à des produits non alimentaires comme le tabac et le cannabis, les aliments pour animaux de compagnie ainsi qu'à des produits de pépinières et de floriculture.

À noter que parmi les ventes totales de 13,6 G\$ réalisées sur le marché québécois, une grande proportion, soit 93 %, correspond aux produits transformés, particulièrement les produits de viande (21 %), les produits laitiers (19 %), les boissons (16 %), les produits de boulangerie et de tortillas (14 %), et les autres aliments comme le café, les vinaigrettes et les aliments à grignoter (13 %). Les produits non transformés provenant du secteur agricole et de la pêche comptent pour les 7 % qui restent.

Les ventes des agriculteurs, des pêcheurs et des transformateurs du Québec aux commerces de détail et au réseau HRI alimentaire ne comblent pas entièrement la demande québécoise en produits bioalimentaires. En effet, le commerce de détail et le réseau HRI s'approvisionnent en produits bioalimentaires sur les marchés extérieurs. La valeur de leurs achats s'élève à 12,6 G\$, soit 6,8 G\$ qui proviennent du reste du Canada et 5,8 G\$, du marché international. Les importations sont constituées principalement de fruits et de légumes frais et transformés, de boissons ainsi que

de bœuf et de produits laitiers. Par conséquent, les achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI s'élèvent à 26,2 G\$ (13,6 G\$ + 12,6 G\$). Les achats effectués chez des fournisseurs québécois constituent environ 51,7 % de cette somme totale de 26,2 G\$.

La part des produits bioalimentaires québécois dans les achats du commerce de détail et du réseau HRI reste difficile à déterminer de façon précise puisqu'il n'existe pas de banques de données qui permettent d'établir l'origine géographique de tous les produits et de suivre toutes les étapes de leur vente. Cependant, les dernières estimations révèlent que cette proportion varie peu.

Tableau 1. Provenance, par région, des achats alimentaires du commerce de détail alimentaire et du réseau HRI au Québec (estimations)

Provenance	2015	2017	2018	2019 ^{r*}	2020 ^{p**}
Québec	51,8 %	50,8 %	50,6 %	52,6 %	51,7 %
Canada	23,2 %	26,6 %	26,5 %	26,2 %	26,1 %
Étranger	25,0 %	22,6 %	22,9 %	21,2 %	22,2 %

* r = Révisé

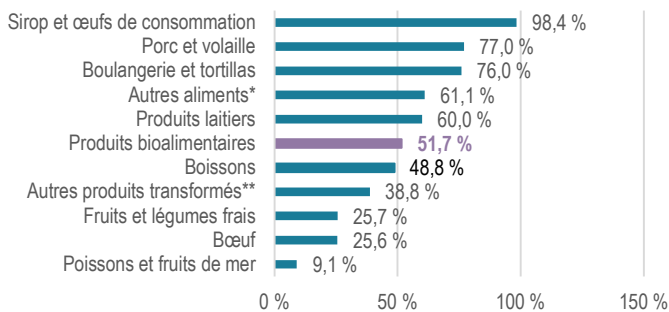
** p = Préliminaire

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec (ISQ), modèle intersectoriel du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

La part des produits bioalimentaires québécois varie de façon importante selon les catégories de produits bioalimentaires. Les estimations de l'année 2020 indiquent que pour des produits comme le sirop d'érable, les œufs de consommation et le porc, les achats sont effectués en majorité chez des fournisseurs québécois, tandis que ce sont surtout des fournisseurs à l'extérieur de la province qui assurent l'approvisionnement en fruits et légumes frais, en bœuf et en poisson et fruits de mer frais et transformés.

1. Les ventes finales sont réalisées par le complexe agriculture-transformation alimentaire (aliments et boissons) sur les marchés finaux.

Figure 1. Estimation de la part des fournisseurs québécois dans les achats du commerce de détail alimentaire et des services alimentaires au Québec pour quelques produits bioalimentaires en 2020



* Ils comprennent les aliments à grignoter, le café et le thé, les concentrés aromatisants, les assaisonnements et vinaigrettes ainsi que d'autres préparations alimentaires.

** Ce sont les produits dérivés de la mouture de grains, de la fabrication de sucre et de confiseries ainsi que de la transformation de fruits et de légumes.

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec (ISQ), modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

DES ANNÉES 2019 À 2020, LA DEMANDE ALIMENTAIRE A DIMINUÉ, MAIS LA VALEUR DES ACHATS BIOALIMENTAIRES EFFECTUÉS CHEZ DES FOURNISSEURS LOCAUX EST DEMEURÉE PRESQUE STABLE

À la somme de 26,2 G\$ (achats de produits bioalimentaires par les détaillants et le réseau HRI) s'ajoutent 23,1 G\$ pour tenir compte d'autres dépenses et des marges bénéficiaires des détaillants et des restaurateurs. Le total de ces deux montants équivaut à la valeur de la demande alimentaire des consommateurs, qui s'est établie à 49,3 G\$ (26,2 G\$ + 23,1 G\$) en 2020. Cette valeur représente l'ensemble des achats de produits et de services alimentaires effectués dans la province par les consommateurs (Québécois, touristes, etc.). À cause de la pandémie, qui a fait chuter les ventes des restaurateurs en 2020 et bondir celles des détaillants, le commerce de détail alimentaire représente 74 % de la valeur totale de la demande alimentaire et le réseau HRI, 26 %. En 2019, les proportions correspondantes se situaient à 64 % pour le commerce de détail et à 36 % pour le réseau HRI.

Tableau 2. Répartition de la demande alimentaire au Québec en 2019 et en 2020

Distributeurs	2019		2020		Variation Valeur 2020/2019
	G\$	Parts	G\$	Parts	
Commerce de détail alimentaire	33,5	64 %	36,6	74 %	9,2 %
Services alimentaires (HRI)	18,5	36 %	12,7	26 %	-31,4 %
TOTAL	52,1	100 %	49,3	100 %	-5,3 %

Notez que la somme des montants ou des pourcentages peut différer du total en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimations du MAPAQ.

Malgré le contexte pandémique de l'année 2020, qui a fait baisser la demande alimentaire de 2,7 G\$ par rapport à l'année précédente, l'achat de produits bioalimentaires chez des fournisseurs d'ici est resté pratiquement au même niveau qu'en 2019, soit à environ 13,6 G\$. Néanmoins, la diminution des ventes de 31 % du secteur des services alimentaires du réseau HRI en 2020 a défavorisé l'achat de boissons, notamment celui réalisé au Québec. Cela explique en

grande partie la baisse de la part des achats, qui est passée de 52,6 % en 2019 à 51,7 % en 2020. Rappelons que les boissons sont le troisième groupe d'aliments les plus achetés au Québec par le commerce de détail et le réseau HRI. Par ailleurs, si l'on exclut les boissons de la valeur totale des achats effectués au Québec, celle-ci demeurerait pratiquement stable. Elle passerait en effet de 11,3 G\$ en 2019 à 11,4 G\$ en 2020. De même, leur part dans le total des achats bioalimentaires (excluant boissons) est restée presque inchangée, soit 52,5 % en 2019 versus 52,3 % en 2020.

LA PART DE 51,7 % ET LA NOTION DE CONTENU QUÉBÉCOIS

Il convient de souligner que la part de 51,7 % des achats de produits québécois ne prend pas en considération le fait que certains ingrédients de ces produits ou certains intrants intermédiaires peuvent provenir de l'extérieur du Québec. La seule considération qui entre en ligne de compte par cet indicateur est que le produit alimentaire ait été vendu au secteur de la distribution (commerce de détail et réseau HRI) par un producteur, un pêcheur ou un transformateur situé au Québec.

Pour tenir compte des origines des intrants intermédiaires et des services québécois dans les produits alimentaires achetés par les consommateurs d'ici, il faut recourir à la notion de « contenu québécois ».

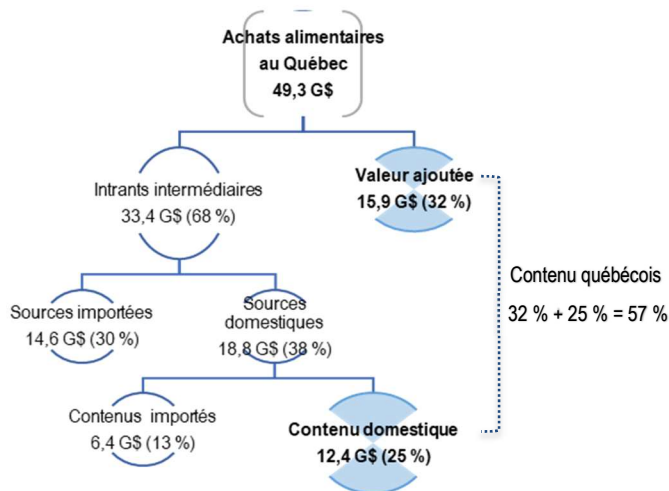
LE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC, C'EST QUOI?

Le contenu québécois est déterminé par une estimation de ce qui est effectivement produit au Québec et vendu sur le marché du Québec, après avoir exclu toute forme d'importation. Il concerne, premièrement, l'utilisation d'intrants intermédiaires de source entièrement intérieure et, deuxièmement, la valeur ajoutée québécoise générée, notamment, dans les maillons de la chaîne alimentaire. Rappelons que la valeur ajoutée équivaut à l'écart entre la valeur des ventes et le coût des biens et services agricoles et non agricoles qui sont utilisés dans le processus de production (intrants intermédiaires). La valeur ajoutée comprend ainsi la valeur du travail des employés et des entrepreneurs en plus de la rémunération des actifs utilisés au Québec dans les activités de production.

LE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LA DEMANDE FINALE DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES AU QUÉBEC S'ÉLEVAIT À 28,3 G\$ EN 2020

La demande alimentaire des consommateurs s'élevait à 49,3 G\$ en 2020. Elle a généré une valeur ajoutée de 15,9 G\$ directement dans le secteur de la distribution, ce qui représente 32 % de la valeur de la demande alimentaire. Comme le montre la figure 2, la différence de 33,4 G\$ (49,3 G\$ – 15,9 G\$) représente ce que les détaillants et les services alimentaires du réseau HRI québécois ont dépensé en biens et services intermédiaires, notamment pour les produits bioalimentaires. Cette somme inclut les importations directes de produits alimentaires et non alimentaires, qui s'élèvent à 14,6 G\$. Ainsi, l'approvisionnement auprès de sources domestiques se chiffre à 18,8 G\$. De cette somme, on déduit 6,4 G\$, qui correspondent aux importations des fournisseurs des détaillants et du réseau HRI.

Figure 2. Contenu québécois dans la valeur de la demande alimentaire du Québec en 2020



Notez que la somme des montants ou des pourcentages peut différer du total en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

Le solde de 12,4 G\$, qui équivaut à 25 % de la valeur de la demande alimentaire, représente, d'une part, la valeur ajoutée (16 %) générée principalement par les achats de 13,6 G\$ effectués chez des producteurs agricoles et des transformateurs du Québec et, d'autre part, les taxes nettes de subventions sur les produits² et la production³ perçues par tous les secteurs (9 %). Il en résulte que 57 % (si l'on additionne les pourcentages de la valeur ajoutée [32 %] et du contenu domestique [25 %] à la figure 2) du total de la demande alimentaire ou 28,3 G\$ (si l'on additionne cette fois-ci les montants [15,9 G\$ + 12,4 G\$] à la figure 2) cadrent avec ce que l'on entend par « contenu québécois ».

LE CONTENU QUÉBÉCOIS EN 2021...

Selon nos estimations préliminaires, la demande alimentaire des consommateurs se chiffrait à 53,2 G\$ pour l'année 2021. Il s'agit d'une augmentation de 8 % par rapport à la valeur de l'année 2020. Cette croissance s'explique surtout par la hausse de 22 % des ventes du réseau HRI⁴.

Il est encore tôt pour évaluer avec précision le contenu québécois dans les achats effectués en 2021. On peut s'attendre cependant à ce que la hausse des ventes dans le réseau HRI entraîne des conséquences directes et indirectes, notamment sur l'emploi et les profits, des composantes de la valeur ajoutée.

² Elles incluent principalement la taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS).

³ Impôt foncier, taxes sur la masse salariale, taxe sur le capital, etc.

⁴ Pour plus d'information, consultez le *BioClips* intitulé « Regain de la demande alimentaire des consommateurs au Québec ».

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2022/Volume_30_no17.pdf].